

6.4 Vie citoyenne

Début mars 2022, à la clôture des inscriptions pour l'élection présidentielle, en France hors Nouvelle-Calédonie, 48,8 millions d'électeurs sont inscrits sur les listes électorales ► **figure 1**. Parmi eux, 6,7 % ont donné une procuration de vote pour au moins l'un des tours de l'élection présidentielle ou des élections législatives. Toujours parmi les 48,8 millions d'inscrits, 47,0 millions sont des électeurs français inscrits sur une **liste électorale communale principale** ; 1,4 million sont inscrits sur une **liste consulaire** à l'étranger et 324 000 sont des ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne (UE) inscrits sur au moins une des deux **listes électorales communales complémentaires** ► **figure 2**.

Les Français résidant hors de France peuvent s'inscrire sur l'une des 210 listes consulaires. Quatre d'entre elles comptent plus de 50 000 électeurs : le poste consulaire de Genève (Suisse) gère la liste la plus importante, suivi par ceux de Londres (Royaume-Uni), Bruxelles (Belgique) et Montréal (Canada).

Depuis le 24 mai 2021, fin des inscriptions pour les élections départementales et régionales, le nombre d'inscrits a augmenté de 856 000 personnes ► **figure 3**. Les listes principales gagnent 807 000 électeurs et les listes consulaires 51 000. À l'inverse, les listes complémentaires en perdent 3 000. Cette évolution est en partie due à la démographie : 637 000 jeunes, nés en 2003 et début 2004, ont été inscrits d'office, alors que 435 000 décès ont entraîné des radiations. S'y ajoutent 53 000 inscriptions d'office liées à l'acquisition de la nationalité française. Par ailleurs, près de 4 millions d'électeurs ont engagé une

démarche volontaire d'inscription. Elle fait le plus souvent suite à un déménagement ayant entraîné une radiation dans la commune de départ. Les communes ont également radié 227 000 électeurs pour perte d'attache communale.

Avec les électeurs de Nouvelle-Calédonie (233 000), mais sans les ressortissants d'autres États membres de l'UE, qui ne peuvent pas voter à la présidentielle, le corps électoral pour l'élection présidentielle compte 48,7 millions d'électeurs. En 2022, parmi les inscrits sur liste principale et résidant en France, 16 % n'ont voté à aucun des tours des élections présidentielle et législatives cette année-là (abstention systématique) ; 47 % ont voté mais pas à tous les tours (vote intermittent) et 36 % ont voté à tous les tours (vote systématique). Comme en 2017, le vote intermittent reste le comportement le plus fréquent des électeurs, qui se mobilisent davantage pour la présidentielle (83 % ont participé à au moins un des tours de cette élection, contre 58 % pour les législatives).

Les jeunes inscrits sur les listes électorales se sont souvent abstenus à tous les tours des deux élections (24 % des 18-34 ans). Près de 6 jeunes électeurs sur 10 ont voté de façon intermittente, comportement qui décroît avec l'âge ► **figure 4**. Au contraire, le vote systématique augmente avec l'âge, et dépasse le vote intermittent vers 60 ans. Les personnes très âgées, après 85 ans, se distinguent par une abstention systématique élevée, dépassant largement celle des jeunes. En outre, l'abstention systématique s'élève à 30 % chez les non-diplômés inscrits sur les listes électorales, contre 10 % parmi les diplômés du supérieur. ●

► Définitions

Les **listes électorales communales principales** sont destinées aux électeurs de nationalité française ; elles sont tenues par les communes.

Les **listes électorales communales complémentaires** sont destinées aux électeurs non français de la Communauté européenne. Elles sont tenues par les communes et se déclinent en deux versions : une première européenne (ouvrant le droit de voter aux élections européennes), une seconde municipale (ouvrant le droit de voter aux élections municipales).

Les **listes consulaires** sont les listes électorales pour les électeurs français installés à l'étranger ; elles sont tenues par les consulats.

► Pour en savoir plus

- « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours », *Insee Première* n° 1928, novembre 2022.
- « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première* n° 1929, novembre 2022.
- « 3,3 millions d'électeurs ont établi au moins une procuration pour les élections de 2022 », *Insee Focus* n° 273, août 2022.
- « 48,7 millions d'électeurs inscrits pour l'élection présidentielle 2022 », *Insee Focus* n° 264, mars 2022.

► 1. Nombre d'électeurs inscrits au 9 mars 2022

	Sur liste communale principale	Sur liste communale complémentaire	Sur liste consulaire	Ensemble
Femmes	24 598 823	158 589	721 821	25 479 233
Hommes	22 446 599	165 559	711 784	23 323 942
Ensemble	47 045 422	324 148	1 433 605	48 803 175

Lecture : au 9 mars 2022, 47 045 422 électeurs français sont inscrits sur les listes électorales communales principales.

Champ : France hors Nouvelle-Calédonie.

Source : Insee, Répertoire électoral unique, données au 9 mars 2022.

► 2. Nombre d'électeurs européens présents sur les listes complémentaires des communes françaises par nationalité

	Nombre d'électeurs
Portugaise	110 278
Italienne	52 848
Belge	47 183
Espagnole	33 198
Allemande	33 124
Néerlandaise	17 528
Roumaine	6 074
Irlandaise	4 499
Polonaise	4 413
Autres nationalités	15 003
Ensemble	324 148

Lecture : au 9 mars 2022, 110 278 Portugais sont inscrits sur au moins l'une des deux listes complémentaires des communes.

Champ : France hors Nouvelle-Calédonie.

Source : Insee, Répertoire électoral unique, données du 9 mars 2022.

► 3. Inscriptions et radiations depuis le 24 mai 2021

Nombre d'électeurs au 24 mai 2021	47 947 555
Électeurs inscrits ou réinscrits	+ 4 663 718
Électeurs atteignant l'âge électoral	+ 636 556
Inscriptions volontaires, dont :	+ 3 970 191
<i>Inscription en ligne</i>	+ 2 178 514
Électeurs ayant acquis la nationalité française	+ 52 953
Autres situations ¹	+ 4 018
Électeurs radiés des listes	- 3 808 098
Électeurs décédés	- 435 098
Électeurs radiés à l'initiative des communes	- 226 962
Électeurs radiés à la suite d'une nouvelle inscription	- 3 130 919
Autres situations ¹	- 15 119
Évolution	+ 855 620
Nombre d'électeurs au 9 mars 2022	48 803 175

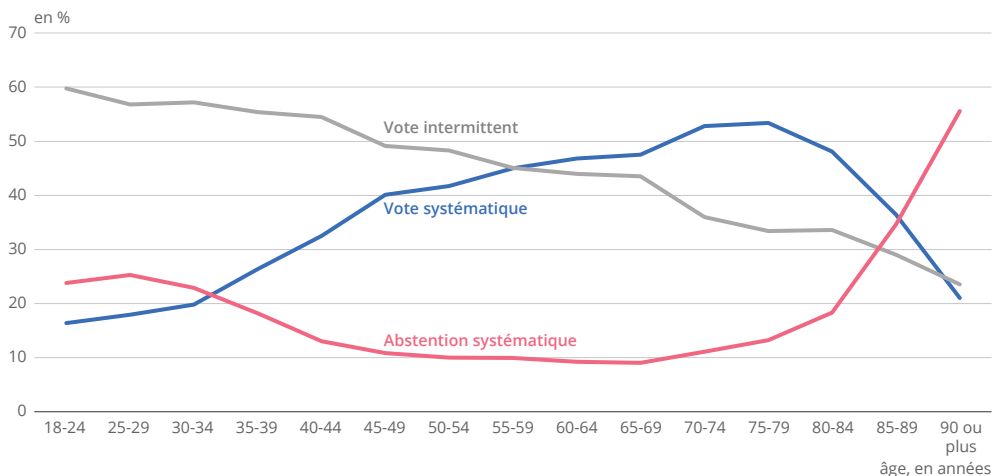
1 Décisions judiciaires, décisions de la commission de contrôle communale.

Lecture : au 9 mars 2022, parmi les 4 663 718 électeurs inscrits ou réinscrits sur une liste électorale en France, 3 970 191 sont des inscriptions volontaires.

Champ : France hors Nouvelle-Calédonie.

Source : Insee, Répertoire électoral unique, données du 9 mars 2022.

► 4. Trajectoires de vote aux élections présidentielle et législatives de 2022



Lecture : 19,8 % des 30-34 ans ont voté systématiquement, à chaque tour des élections.

Champ : personnes résidant en France et inscrites sur les listes électorales en 2022.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.